CHALLENGE ARENA PONY TROPHY 2020

Les épreuves reprises dans chaque manches qualificatives se répartissent comme suit :
**Types de licences autorisées** :

|  |  |
| --- | --- |
| 70 cm | Licence J02 |
| 80 cm | Licence J02 à J03 |
| 90 cm | Licence J03 à J08 |
| 100 cm | Licence J03 à J08 |
| 110 cm | Licence J03 à J16 |

Le Challenge est réservé aux cavaliers Poneys à partir de 8 ans (début de l’année de leur 8 ème anniversaire) jusqu’à 16 ans (fin de l’année de leur 16ème anniversaire).

Tous les poneys devront être toisés chaque année jusqu'à l'âge de huit ans.

# Le certificat de toisage doit être envoyé et encodé dans la base de données de la FRBSE.

Le certificat de toisage, le carnet sanitaire, le certificat d’identité (puce) devront être présentés lors de la 1 ère pré-finale.
S’il devait y avoir un poney non-identifiable, la paire cavalier/poney sera éliminée des pré-finales.

# Cas particuliers :

Les paires cavaliers/poneys participant aux épreuves 115 cm et plus au niveau national sont exclues des épreuves qualificatives, pré-finales et finales.

# Manches qualificatives :

- Châtelet 18 & 19 Juillet 2020

- Mariembourg 02 Août 2020 (annulé)

- Moustier 08 & 09 Août 2020 (annulé)

- Salles 16 Août 2020

- Anhée 29 & 30 Août 2020

- Bioul 12 & 13 Septembre 2020 (Equitation Moderne)

- Philippeville 19 & 20 Septembre 2020 (Equitation Moderne)

Deux de ces manches Pony Trophy ainsi que les pré-finales seront jugées en équitation moderne sur 200 points.

Les autres manches seront jugées en barème A.
Les points pour ces manches seront attribués comme pour le challenge GHC : 20 points moins les points de pénalités, plus les points de classement
(Nombre de classés +1 au 1er classé, - 1 au 2ème, - 2 au 3ème….).

Pour le classement avant pré-finales, on additionnera les points obtenus lors de la meilleure des deux manches “équitation moderne” sur 200 pts, avec les 3 meilleures manches barème A.

# Quota de sélection pour les pré-finales et la finale :

Un cavalier ne peut être qualifié pour les pré-finales qu'avec un seul poney dans une seule catégorie.

Il est fixé à 8 cavaliers par catégorie pour chacun des groupements.

Un couple cavalier/poney peut participer aux trois pré-finales qui se dérouleront aux dates suivantes :

Ghlin le 26 septembre 2020

Châtelet le 4 octobre 2020

Flémalle le 18 octobre 2020

On ne tiendra compte que des deux meilleurs résultats des participations pour définir les cavaliers qualifiés aux finales.

Les 16 meilleurs cavaliers des demi-finales, quel que soit le groupement par lequel ils ont pris leur licence, seront qualifiés pour la finale de leur catégorie.

Lors de la finale, les paires conserveront les points acquis (deux meilleurs résultats) lors des pré-finales.

Le règlement complet est consultable sur le site de la LEWB :

[www.lewb.be/obstacle/réglement/Pony](http://www.lewb.be/obstacle/r%C3%A9glement/Pony) Trophy et **un lien sera placé sur chaque avant programme GHC.**